

Pourquoi chercher si loin ce qui est déjà sur place ?



• «Par nécessité ?»

Même si la majorité des habitants de Niamey préfère le lait frais, le lait en poudre est plus économique. Il peut se conserver plus longtemps. D'autant plus qu'à Niamey, la production de lait frais ne suffirait pas à combler la demande.

• «Par manque d'informations ?»

À Niamey, dans les rues ou les petits magasins, des publicités vantent les atouts du lait en poudre européen. Le lait frais local, quant à lui, n'est pas mis en valeur en milieu urbain.

• «Par manque de soutien à l'élevage ?»

Comparativement aux éleveurs européens, les éleveurs africains ne sont pas soutenus dans leur production. Ils ne reçoivent aucune subvention et les mesures prises par l'Etat sont presque insignifiantes. Soutien et protections sont pourtant nécessaires. Des subventions et des mesures de l'Etat permettraient d'améliorer et de valoriser la production. Une protection douanière, quant à elle, favoriserait les productions locales.

En Europe, l'agriculture et l'élevage bénéficient de différentes formes de soutien à la production, à la transformation, à la distribution et à l'exportation. Le soutien à l'exportation des produits agricoles est critiquable. Par contre, le soutien à la production, à la transformation et à la distribution font partie d'un projet européen. Celui-ci répartit la production et maintient le développement rural sur l'ensemble du territoire européen. Selon certaines ONG, ces aides sont préférables au libre marché qui concentrerait la production dans quelques zones hyperspécialisées au détriment de l'emploi, de l'environnement et de la diversité des produits.

Le Niger fait partie d'une union économique et monétaire, l'UEMOA. Un de ses objectifs est d'appliquer des tarifs communs à l'importation en provenance des pays étrangers. Les tarifs à l'importation des produits laitiers sont déterminés dans le cadre du Tarif Extérieur Commun (TEC). Les importations de poudre de lait sont à peine taxées à 5%. C'est très peu et cela encourage les importations de lait en poudre européen.

Les restitutions à l'exportation.

Une restitution à l'exportation est une compensation accordée lors de l'exportation de certains produits agricoles hors de l'Union Européenne. Elles permettent également d'écouler les stocks excédentaires et d'éviter une chute des prix sur le marché intérieur.

La PAC :

La politique agricole commune a été créée en 1962 dans le but d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe. Cela a mené à une industrialisation et une mécanisation croissante de l'agriculture.

